



Sommaire d'évaluation

Initiative Femmes d'affaires en commerce international de 2018-2019 à 2021-2022



À PROPOS DE L'ÉVALUATION

La Direction de l'évaluation d'Affaires mondiales Canada a mené une évaluation de l'initiative Femmes d'affaires en commerce international (FACI) du Ministère pour la période allant de l'exercice 2018-2019 à l'exercice 2021-2022. L'évaluation visait à mettre en évidence les points forts et les lacunes liés aux objectifs, aux ressources et à la prestation de services de l'initiative FACI, et de cerner les moyens d'optimiser ses résultats et son soutien aux entreprises et aux partenaires.



PRINCIPALES CONSTATATIONS

- Il existe un besoin continu de soutien spécialisé parmi les femmes entrepreneurs et les autres groupes sous-représentés afin de les aider à accéder au commerce international.
- FACI était harmonisée avec la stratégie de diversification des exportations du gouvernement du Canada et à son approche inclusive du commerce. Il était complémentaire avec d'autres ministères et d'autres programmes commerciaux d'AMC en raison de son orientation distincte vers les femmes exportatrices.
- La décentralisation de FACI a permis aux équipes de l'administration centrale et des bureaux régionaux (BR) de se concentrer sur leurs forces comparatives et d'améliorer le rendement de l'initiative.
- La promotion du commerce inclusif fait par la Direction du commerce inclusif, de la promotion des accords de libre-échange et des missions commerciales (BPE) à AMC a eu un impact tangible sur les politiques et les programmes concernés, et l'engagement de BPE avec les organisations de soutien aux femmes a augmenté la portée et la notoriété du soutien offert par le Service des délégués commerciaux (SDC) à cet effet.
- Les champions de la diversité au sein des BR ont favorisé l'engagement du SDC auprès d'un sous-ensemble plus large d'entrepreneuses et d'entrepreneuses sous-représentées à l'échelle du Canada. Le fait de rendre compte aux BR a donné aux champions de la diversité une certaine souplesse dans l'application de leur rôle, mais a limité la supervision des services par BPE. L'orientation stratégique et les formations fournies par BPE furent limitées en ce qui a trait à l'application du rôle de champion de la diversité.
- Bien que le Fonds de programme commercial du FACI ait été essentiel pour permettre aux missions d'organiser des initiatives fructueuses visant à promouvoir le commerce international inclusif, les services du FACI n'ont pas été conçus pour s'aligner systématiquement aux secteurs dans lesquels les femmes entrepreneurs étaient principalement concentrées, ce qui a limité le ciblage des services vers ce groupe.



RECOMMANDATIONS

1. Officialiser l'orientation et accroître le soutien aux bureaux régionaux quant au rôle et aux responsabilités des champions de la diversité afin de répondre aux besoins distincts des entrepreneuses.
2. Sélectionner prioritairement, pour l'octroi de financement par le Fonds du programme commercial de FACI, les initiatives alignées sur les secteurs où les entrepreneuses sont les plus concentrées.

